

PSO MANAGEMENT & STRATÉGIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 115 000 euros
Siège social : 51 rue Miséricorde - 44000 NANTES
499 868 131 RCS NANTES

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février,
A 15 heures,

Les associés de la société **PSO MANAGEMENT & STRATÉGIE** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Olivier BARET**, en sa qualité de Président de la Société.

La société RSM OUEST, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 35 250 actions sur les 35 250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus le quorum requis des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- *Les justificatifs des convocations régulières des associés,*
- *L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,*
- *La feuille de présence et la liste des associés,*
- *L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 août 2025,*
- *Le rapport de gestion du Président,*
- *Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,*
- *Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,*
- *Un exemplaire des statuts de la Société,*
- *Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.*

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- [...]

- **Remplacement du mandat de Commissaire aux Comptes.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[...]

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du commissaire aux comptes de RSM OUEST arrive à échéance.

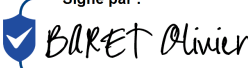
A la suite d'une réorganisation interne du cabinet RSM, nous vous proposons de ne pas procéder à son renouvellement et de nommer en remplacement la société RSM FRANCE, Etablissement secondaire, situé au 18 avenue Jacques Cartier - 44800 Saint-Herblain (800 709 891 RCS NANTES), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices qui expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 août 2031.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés, étant précisé que pour les actions démembrées, seuls les nus-propriétaires ont participé au vote.

[...]

Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil

Certifié conforme
La présidence

Signé par :

58CD6F51F5BF4C9...